

# L'État islamique

Publié par Charles Millon · 1 septembre 2014, 17:04

L'apathie de la communauté internationale devant les crimes et massacres commis en Irak et en Syrie est stupéfiante.

L'ONU, par exemple, qui a dépêché une commission depuis 2011 pour enquêter sur les faits de guerre dans le conflit syrien, n'a par ailleurs toujours pas adopté de position commune sur le sort fait aux minorités par l'Etat islamique, notamment les Yazidis et les chrétiens.

Les Américains sont intervenus en bombardant les positions ennemies pour soutenir des Kurdes débordés, de leur propre chef.

Saine et nécessaire intervention, certes. Mais où sont les mandats de l'ONU ? Vaut-il attendre qu'il n'y ait plus un chrétien vivant dans ces terres-ci pour condamner et réagir ?

En réalité, cette étrange situation ne concerne pas que l'Irak malheureusement, mais une grande part du monde arabe, jusqu'à la Libye, et même une partie de l'Afrique noire, avec les Shebabs de Somalie, et Boko Haram au Nigéria.

Il importe de dire haut et fort, enfin, que ces mouvements terroristes ne sont pas nés ex nihilo, ni ne se financent tout seuls.

Pour remédier à cette situation, l'ONU et les instances internationales en général seraient avisées de se souvenir du précédent de l'apartheid d'Afrique du Sud : nombre de pays arabes actuels traitent leurs minorités exactement comme le faisait le régime d'apartheid.

A l'époque, l'ONU avait voté des déclarations et résolutions qui qualifiaient le régime d'apartheid de « crime contre l'humanité » - comme l'adoption en 1973 de la Convention internationale pour l'élimination et la répression du crime d'apartheid - permirent d'isoler le pays sur la scène internationale pour provoquer son effacement final.

Cette technique du boycott a fait ses preuves : on se demande ce que le monde attend pour l'appliquer aux trop nombreux régimes qui financent aujourd'hui le djihadisme.



---

# La protection des chrétiens d'Orient

Publié par Charles Millon · 2 août 2014, 12:14

Assurer la protection des chrétiens d'Orient, garantir la liberté de culte, sont des obligations impératives pour toute démocratie attachée à la défense de la liberté personnelle et à la protection des minorités.

La France a traditionnellement, depuis François 1<sup>o</sup>, toujours protégé, aidé, soutenu les chrétiens d'Orient.

C'est le résultat d'une longue histoire. Aujourd'hui, il est du devoir de tous les responsables religieux, politiques, intellectuels etc... de se mobiliser pour que les chrétiens d'Orient puissent continuer à résider là où ils habitent déjà depuis des siècles.

Bien sûr, nous devons leur assurer l'accueil s'ils doivent fuir et la France doit être pour eux une terre d'asile et d'espérance.

Mais si l'accueil des réfugiés est une priorité, il ne doit pas être compris comme l'acceptation de l'épuration islamiste, de l'injonction des jihadistes : Partez ou convertissez-vous à l'islam !

Nous assistons à l'émergence et au début d'un nouveau totalitarisme : le totalitarisme vert.

Il provoque des crimes contre l'humanité comme le souligne le secrétaire général de l'ONU. Il instaure des régimes politiques oppressifs, il atteint aux plus élémentaires droits de l'homme, il viole la dignité de la personne.

Que les responsables politiques en prennent conscience et que les experts des instances internationales, qu'elles relèvent de l'ONU ou de l'Europe, prennent des

décisions aussi énergiques que pour l'affaire ukrainienne.

Que les responsables politiques tirent des conclusions des événements récents en **Irak et en Lybie : les interventions ont créé des situations pires que celles qu'on voulait modifier.**

Dans ces deux pays, les droits les plus fondamentaux de la personne ont été bafoués.

Charles Millon



---

# Religions et géopolitique méditerranéenne

Publié par Charles Millon · 5 avril 2014, 11:04

L'implantation et la croissance de l'islam en Europe occidentale, généralement le fait de lourds mouvements de population, sont aujourd'hui très connues et documentées.

L'immigration massive qui a lieu depuis une quarantaine d'années contribue à changer le visage religieux des grandes métropoles européennes et de leurs banlieues, imposant des défis de taille aux autorités des nations concernées, à propos notamment de l'expression publique de la nouvelle religion.

On ignore cependant que les équilibres immémoriaux sont bouleversés des deux côtés de la Méditerranée : les pays culturellement musulmans, ceux du Maghreb ou de la péninsule arabique, sont confrontés eux aussi à un nouveau paramètre, le développement du christianisme derrière leurs frontières, qu'il soit le fait de populations autochtones converties ou d'une fraîche immigration de masse.

Les chiffres parlent pourtant d'eux-mêmes : en Arabie saoudite, terre sacrée de l'islam et par là particulièrement répressive au point de vue de la liberté religieuse, où aucun autre culte public que musulman n'est autorisé, on compte

pourtant 1,5 million de chrétiens, majoritairement catholiques, soit 4% de la population.

Ce sont principalement des travailleurs immigrés, qui gardent le statut d'étrangers, mais dont la présence, renforcée par celle des expatriés occidentaux, se fait de plus en plus embarrassante pour la dynastie régnante.

Celle-ci envoie depuis une dizaine d'années des signes contradictoires : ainsi le roi d'Arabie a rencontré le Pape Benoît XVI au Vatican en 2007, à la suite de quoi l'on évoquait la construction d'une église à Riyad.

Mais début 2012, le grand mufti d'Arabie saoudite a réclamé la destruction de toutes les églises de la région, rappelant que la tradition islamique interdisait qu'on tolère quelque culte que ce soit à proximité des lieux saints que sont Médine et La Mecque, villes dans lesquelles les chrétiens n'ont d'ailleurs pas le droit d'entrer.

Reste que la population chrétienne est bien présente, fournissant une main-d'œuvre bon marché dont le pays aurait du mal à se passer.

L'Église orthodoxe russe a obtenu elle le droit de bâtir sur le territoire de son ambassade une église qui arbore croix et autres signes chrétiens ostensibles.

Les chiffres des micro-États du Golfe sont à l'avenant : à Bahreïn on compte 5% de chrétiens, aux Emirats arabes unis près de 10%, au Koweït 8%, à Oman 2,5 et au Qatar 5%, pour la plupart des expatriés et surtout des travailleurs immigrés venus des Philippines ou d'Inde participer aux pharaoniques projets qu'ont initiés les pétromonarchies ces dernières décennies.

Même si les modalités d'acquisition de la nationalité de ces Etats sont très restrictives, ces travailleurs étant donc destinés à demeurer des étrangers, les communautés chrétiennes qu'ils fondent constituent tout de même un potentiel danger social pour les dirigeants.

L'Égypte, on le sait, compte depuis toujours une grosse minorité copte, antérieure à l'islamisation du pays, estimée aujourd'hui à 11% de la population et dont la chute de Moubarak a rendu la situation plus précaire encore. La poussée islamique que le président Morsi tente de maîtriser et d'utiliser à son profit risque de poser de manière plus brûlante encore la question du statut des non-

musulmans dans le pays.

Si la Libye compte, elle, une infime minorité chrétienne, la situation est plus complexe dans les pays du Maghreb, surtout en Algérie et au Maroc.

Même si les chiffres varient grandement - pour l'Algérie, ils vont ainsi selon les sources de 50 000 à 200 000 conversions au christianisme - il est impossible de nier qu'il se passe quelque chose dans ces pays, une ouverture à d'autres confessions, que l'on tenait pour inimaginable depuis mille ans.

Les conversions au christianisme sont, autant qu'on puisse en juger, d'abord le fait de la communauté amazighe (kabyle, ou berbère) qui a, depuis l'invasion arabe, conservé des traits culturels distinctifs, notamment l'usage d'une langue propre et à qui l'islam, en tant que transmis par le Coran, demeure linguistiquement étranger.

La Kabylie est en outre la seule région d'Algérie où du temps de la colonisation française une tentative d'évangélisation ait eu lieu, sous la houlette du Cardinal Lavignerie.

Reste que le réveil de la communauté berbère, en Algérie et au Maroc singulièrement, s'est opéré synchroniquement avec la vague de conversion au christianisme depuis vingt ans.

Les légendes les plus abracadabrantes courent sur les méthodes prosélytes des églises évangéliques, comme le fait qu'elles distribueraient visas et dollars contre une adhésion, mais elles n'ont jamais été prouvées.

Le gouvernement algérien, même si le satisfait à l'évidence le colportage de ces ragots, est pourtant forcé de reconnaître depuis peu l'évolution des chiffres : quand il faisait état de 0,06% de chrétiens en 2002, il en admet aujourd'hui 0,7%. La CIA avance, elle, 1% de chrétiens et de Juifs dans tout le pays.

Quoique tous ces chiffres soient à prendre avec précaution, l'augmentation demeure significative et si un petit pour cent de population ne risque pas en soi de bouleverser l'identité d'un pays ni son équilibre, les signes sont là que les Algériens sont nombreux à aspirer aujourd'hui à autre chose qu'à la religion de leurs pères, surtout quand elle a tendance à se durcir comme dans

l'époque actuelle.

La présence dans les postes de télévision de pas moins de dix chaînes chrétiennes, émettant bien entendu de l'étranger, semble d'après les rares témoignages recueillis auprès des nouveaux convertis contribuer à cette ouverture au reste du monde.

Cependant, face à ce mouvement indéniable, les persécutions des autorités vont bon train depuis une dizaine d'années.

Si la constitution algérienne, héritée de sa fondation socialiste « moderne », reconnaît la liberté du culte, les entorses sont légion. Depuis 2005, l'enseignement de la charia est devenu obligatoire pour tous les élèves du secondaire ; parallèlement, le contrôle des prêches s'est étendu et la distribution de certains ouvrages religieux est interdite.

Toutes dispositions qui invoquées sous l'habituel argument de la lutte contre le terrorisme sont prises pour lutter contre les églises chrétiennes.

La loi de 2006, la plus sévère, qui réprime le prosélytisme et oblige de réclamer une approbation des autorités avant de prêcher, a conduit à de nombreuses fermetures de lieux de cultes, ainsi qu'à l'expulsion de dizaines de pasteurs protestants.

Au Maroc, au-delà des chiffres ubuesques officiels - tout citoyen du pays, hors quelques milliers de Juifs, sont censés être musulmans - on note aussi une très forte croissance des adhésions aux églises évangéliques, de l'ordre de 3% par an, ce qui porterait le nombre de chrétiens à plus de 100 000.

Il ne faut pas négliger aussi la venue de migrants subsahariens, qu'ils soient étudiants ou refoulés lors de leur tentative de passage vers l'Europe, qui gonfle les chiffres des disciples du Christ.

Ainsi, la géopolitique méditerranéenne actuelle doit-elle prendre en compte ces deux facteurs inverses que sont la croissance de l'islam en Europe, des Balkans à la Scandinavie en passant par la France et le Royaume-Uni, et la naissance d'un nouveau christianisme au sud du Bassin.

Si les législations européennes sont particulièrement tolérantes pour la liberté du culte, ce n'est pas encore le cas de tous les pays d'Afrique ou de la péninsule

arabique, qui vont pourtant devoir répondre à la question dans les années qui viennent.

Charles Millon

